



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PREFECTURE ANTSOHIHY**  
**DISTRICT DE PORT-BERGE**  
**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 05/2025-MININTER/PREF/AHY/DIST/PB/CIAD/PRMP/ACPX**

1. Le **MINISTRE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux des autres constructions reparties en 04 lots: Lot 01: Travaux de construction de 10 guichets pour la gare routière de la Commune Urbaine du District de Port-Bergé, Lot 02: Travaux de construction des 08 pavillons pour la Gare routière de la Commune Urbaine du District de Port-Bergé; Lot 03: Travaux de construction de clôture pour la Gare routière de la Commune Urbaine du District de Port-Bergé; Lot 04: Travaux de construction d'un hangar du marché pour la Commune Rurale du Tsarahasina dans la District de Port-Bergé** ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix forfaitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU DU DISTRICT DE PORT-BERGE**

Rue : **DISTRICT DE PORT-BERGE**

Etage / Numero de Bureau : **BUREAU DU DISTRICT DE PORT-BERGE**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **AU BUREAU DU DISTRICT DE PORT-BERGE** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 3: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 4: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **AU BUREAU DU DISTRICT DE PORT-BERGE** au plus tard le **21/07/2025** à **08 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **facultative**



à ..... Le 08/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics